

Date de transmission de l'acte: 22/10/2024

Date de reception de l'AR: 22/10/2024

081-218100469-DE_2024_54-DE

A G E D I

République française

TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du lundi 21 octobre 2024

Date de la convocation : 05/10/2024

Le lundi 21 octobre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17

Présents : 16

Représentés : 0

Absents et excusés : 1

Pour :

16

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Jean-Michel DOYEN

Présents : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER

Représentés :

Excusés :

Absents : Gérard ASSEMAT

Délibération n°DE_2024_54

Objet : Validation de l'arrêté portant réglementation du complexe sportif Jean Rauffast

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les décrets n° 94-699 du 18 octobre 1985 et n° 96-1136 du 18 décembre 1996 fixent les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux et qu'il y a lieu pour des raisons d'ordre public, de protection du patrimoine communal, de sécurité et d'hygiène publiques, de fixer, par voie réglementaire, les dispositions applicables au complexe sportif Jean Rauffast.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'arrêté portant réglementation intérieure du complexe sportif du stade Jean Rauffast de la commune de CADALEN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 16 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

VALIDE l'arrêté portant réglementation intérieure du complexe sportif du stade Jean Rauffast de la commune de CADALEN.

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 22/10/2024

Date de reception de l'AR: 22/10/2024

081-218100469-DE_2024_54-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 23/10/2024

Le/La secrétaire
Jean-Michel DOYEN

